



# La migration saisonnière vers la Suisse des ferblantiers étameurs chaudronniers de l'EST Cantal aux XIXème et XXème siècle

[Une étude réalisée et offerte à Aprogemere pour publication sur son site par B. Boudol]

*Si la migration des Cantaliens de la région d'Aurillac vers l'Espagne ou du Cézallier vers les Pays de la Loire et la Bretagne ont fait l'objet de plusieurs documents, celle des Cantaliens de l'Est du Cantal vers la Suisse est beaucoup plus méconnue. B. Boudol comble cette lacune en nous offrant une étude sur cette migration aux XIXème et XXème siècle.*

*Le grand-père de B. Boudoul, **Jean Brandon** était ferblantier étameur chaudronnier. Il partit de longues années sur les routes françaises et helvétiques avant que de se fixer à Bourg en Bresse. Après la seconde guerre mondiale, tout enfant B. Boudoul connut la chance de passer des heures dans l'atelier de ce grand père à la découverte de ce savoir faire perdu.*

## **Patronymes Cités dans cette brochure**

Bartaire  
Baguet  
Brandon  
Magne  
Paillassou  
Sabatier  
Saupiquet  
Soulier  
Valette

## **Remerciements**

Aprogemere remercie B. Boudoul pour son autorisation de publier sa brochure sur le site internet de l'Association [www.aprogemere.fr](http://www.aprogemere.fr)



# **La migration saisonnière vers la Suisse des ferblantiers étameurs chaudronniers de l'EST Cantal aux XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle**



## **Prologue**

**Les itinéraires suivis par les migrants**

**Les moyens de déplacement**

**La sédentarisation**

**L'aspect administratif et l'émigration inverse**

**Le métier de ferblantier étameur chaudronnier**

*Lou canto del estamaire*

**Epilogue**



*A mes arrières - grands - parents*

*Etienne Brandon dit 'lou Tiénoù'*  
*1846-1932, agriculteur à Fons et ferblantier*  
*étameur chaudronnier migrant sur la Suisse*

*Marquerite Bartaire dite 'la Mite'*  
*1854 - 1946 née à Fons qui tint le magasin*  
*d'Articles de ménage à Bourg (Ain)*

*Ci-contre leur contrat de mariage dotal conclu par-devant Me*  
*Blanc, notaire à St Poncey le...6 sept. 1874*

6 7<sup>me</sup> 1876

99° 152 697



*Wp*

Devant M<sup>r</sup> Guillaume P. Laroche notaire  
à Sarindouane St. Pons, Canton de St. Pons,  
Département de l'Aude, soussigné, et en présence  
des témoins ci-après désignés et aussi soussignés  
Sont comparus

Mariage  
M. Maudou  
M. Margt

Pierre Maudou époux de Marie Maudou  
de son consentement procédant et étant Bénédictin  
leur fils majeur, l'un des trois de l'état de  
catholicisme demeurant ensemble au lieu d'Espérolle  
Commune de St. Mary le plain, le dit Pierre  
Maudou futur époux d'une part

Ignace Sathaire et Mathieu Sathaire son  
époux de lui autorisé, de leur consentement  
après procédant et étant Bénédictin leur fils mineur  
l'un des trois aussi de l'état de catholicisme demeurant  
au lieu de Jons sur une parcelle de St. Mary le  
le plain, le dit Margt Sathaire futur époux  
d'autre part

Lequel comparant pour la validité mariage  
projeté entre Pierre Maudou et Margt  
Sathaire sont la célébration avec leur consentement  
en ont arrêté les clauses et conditions civiles de  
le mariage suivant

Article 1<sup>er</sup>

Les futurs époux déclarent adopter pour leur  
de leur union le régime total et renoncer à celui  
de la communauté

Article 2<sup>o</sup>

En faveur de présent mariage les époux Sathaire  
constituent en dot en avançant d'honneur à leurs  
successeurs futurs et en par égale, à Margt  
Sathaire leur fille un trouvaux composé de  
vêtements, bijoux et vêtements à son usage personnel  
évaluation entre parties de la somme de cent cinquante  
francs, lequel trouvaux sera remis au futur  
le jour de la célébration de mariage, sans d'accomplir  
aucun vœu quelconque de la part de l'un d'eux

en cas de restriction du dit troupeau, la future ou  
 de ayant droit au dit troupeau en vertu  
 de quel il ne peuvent alors en dire signataire.

Article 5<sup>e</sup>

En faveur du présent mariage, M. Jean Paulhan  
 autorise son mari à vendre sa fille future pour  
 son bien-être général et universel, de quels articles  
 en principal et hors part, de son bien même  
 et de son bien généralement quelconques dont elle  
 pourra jouir et voter.

Doit être

Fait et passé à St. Pons, le 14 Octobre en l'an  
 républicain, en présence de Louis Cadastre, notaire et de  
 Jean Chagrin, garde champêtre tous les deux domiciliés  
 à St. Pons, Ténésien instrumentaire.

avant de signer et conformément à l'article 15  
 de la loi sur le mariage, l'acte a été lu et  
 expliqué par le notaire, les parties ont été entendues  
 et ont déclaré avoir entendu et compris par eux-mêmes  
 avant la célébration du mariage.

Et ont le dit Ténésien signé avec les conjoints  
 et leur futur excepté pour le futur père de  
 la future qui a déclaré ne savoir signer de ce que  
 qui tutum fait.

à également signé Claude Sureau beau-père  
 de la future instrumentaire de l'acte au dit lieu  
 d'Esperettes.

En mille huit cent soixante quinze et le six septembre

Marguerite Barbade

Brandon

Bastard

Paulhan

Chagrin Charles Barbade

Cocteau

Enregistré à la mairie de St. Pons le 14 Octobre 1865  
 par M. le Maire de St. Pons  
 120  
 1865  
 1865  
 1865

1.2  
 0.5  
 1865  
 3.63

1863



## Prologue

**L'affinité immémoriale des Cantaliens pour le travail  
des métaux ductiles pose des questions non résolues....**

Prival marc ( thèse de 3<sup>ème</sup> cycle ) 1979

**L**e froid qui sévit dans ces hautes contrées suspendant toute occupation productive durant une partie de l'année, incita les habitants à migrer saisonnièrement pour aller chercher ailleurs du travail et du pain.

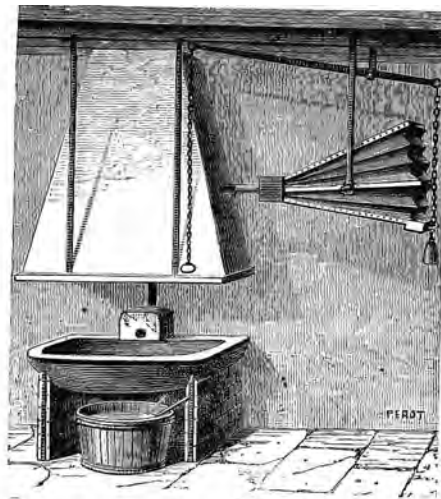
**D**ans la région qui sera dénommée par commodité l'EST Cantal -cf. carte ci-contre - les agriculteurs pratiquant le métier de **ferblantier- étameur - chaudronnier** partaient - après les semailles - vers la **Suisse** et s'en revenaient " dès que les zéphyr de leurs molles haleines avaient fondu l'écorce des eaux " donc au printemps, pour porter à leur famille, le fruit de leur industrie et partager avec eux les rudes travaux des champs.

**S**i le périple des chaudronniers ambulants de la région d'**Aurillac**, migrant vers l'**Espagne**, reste bien connu de beaucoup au point de figurer dans les manuels scolaires comme " Le Tour de France par deux enfants " de 1901,

**S**i les pérégrinations des étameurs du **Cézallier**, migrant quant à eux vers **les pays de Loire**, figurent en bonne place dans la littérature spécialisée au point qu'une association de descendants des Cantaliens perdurerait à Nantes<sup>1</sup>,

**P**ar contre, la migration **vers la Suisse** des ferblantiers de l'EST Cantal - cf. carte ci-contre -entre le Cézallier et la Margeride **demeure inconnue**,..... aussi pour que cette véritable diaspora<sup>2</sup> ne soit " ensevelie dans le manteau de pourpre où gisent les dieux morts", il a pu être réalisé avec le concours de personnes de bonne volonté, cette brochure dans laquelle ont été traités :

- Les itinéraires depuis l'Est Cantal vers la Suisse
- Les moyens de déplacement
- La sédentarisation
- L'aspect administratif et l'émigration inverse
- L'artisan ferblantier - étameur - chaudronnier au milieu du XX<sup>ème</sup> siècle
- Lou canto del estamaïre*



Bruno Forge de ferblantier étameur - 1900

<sup>1</sup> Le cantalien SAUPIQUET venu en Bretagne commença par créer le " contenant " en fabriquant des boîtes de conserves en fer blanc et en les sertissant une fois pleines ; ensuite il conditionna le " contenu " et son industrie devint la conserverie Saupiquet encore existante aujourd'hui.

<sup>2</sup> dispersion par la sédentarisation de certains dans des villes situées sur les itinéraires helvétiques



# 1 Les itinéraire de l'EST Cantal à la Suisse romande



## 11 Les motifs de la migration vers la Suisse

Les présentes lignes traitent des pérégrinations au XIX<sup>ème</sup> et au XX<sup>ème</sup> siècle, mais tout donne à penser qu'elles existaient avant la révolution de .. 1789.

En tout état de cause dans le territoire helvétique au cours de la période considérée le **même travail était beaucoup mieux payé qu'en France.**

De plus, l'existence de l'**Union latine** - qui dura jusqu'en 1923 - dans laquelle

1 Lire = 1 Franc Français = 1 Franc Suisse  
= 1 Franc Belge



Franc suisse

leur permettait d'éviter de changer les pièces en revenant en France, ils pouvaient donc court-circuiter le système bancaire.

Cf. ci-contre



Franc impérial 1859

une pièce du temps de l'empereur Napoléon III

une pièce de 5 francs suisse plus récente

## 12 Les villages de départ

Aux confins de la Margeride et de la Planèze au pied du col de la Fageole l'on cumulait souvent le métier de paysan avec celui de "ferblantier étameur chaudronnier ambulant", rares étaient les hameaux ne comptant pas un ou plusieurs ferblantiers.

Dans cette étude, les recherches se circonscrivirent sur les communes de St Mary le Plain, Vieillespese, Ferrières St Mary et St Poncy. Il en résulte bien entendu que d'autres villages pourvurent aussi à l'alimentation de la migration.

Ces communes sises de part et d'autre de la rivière Arcueil se situent à une altitude variant de..... 800 à .... 1 000 m environ.

cf. plan ci-contre

Depuis quelques années l'autoroute Clermont Ferrand Montpellier via Millau a grandement facilité l'accès à cette région.



Villages d'origine des ferblantiers étameurs de l'EST Cantal

## 13 Les tracés des itinéraires

Les ferblantiers étameurs chaudronniers ambulants partaient à l'automne en passant dans les mêmes villes et les mêmes villages à des dates régulières de générations en générations.

Si les itinéraires convergeaient vers la Suisse, ils empruntaient des voies différentes.

Ainsi Anselme de l'Usclade pérégrinait vers la Suisse en remontant la Saône, vers Mâcon entre autres. Revenu estropié de la Grande guerre il exerça après la première guerre mondiale à l'Usclade.

Par contre Soulier Bertrand, de l'Usclade, époux d'une demoiselle Hugon, de Coltines, se rendait pédestrement au Puy, et à Saint Etienne puis à Lyon pour rejoindre la Confédération helvétique.

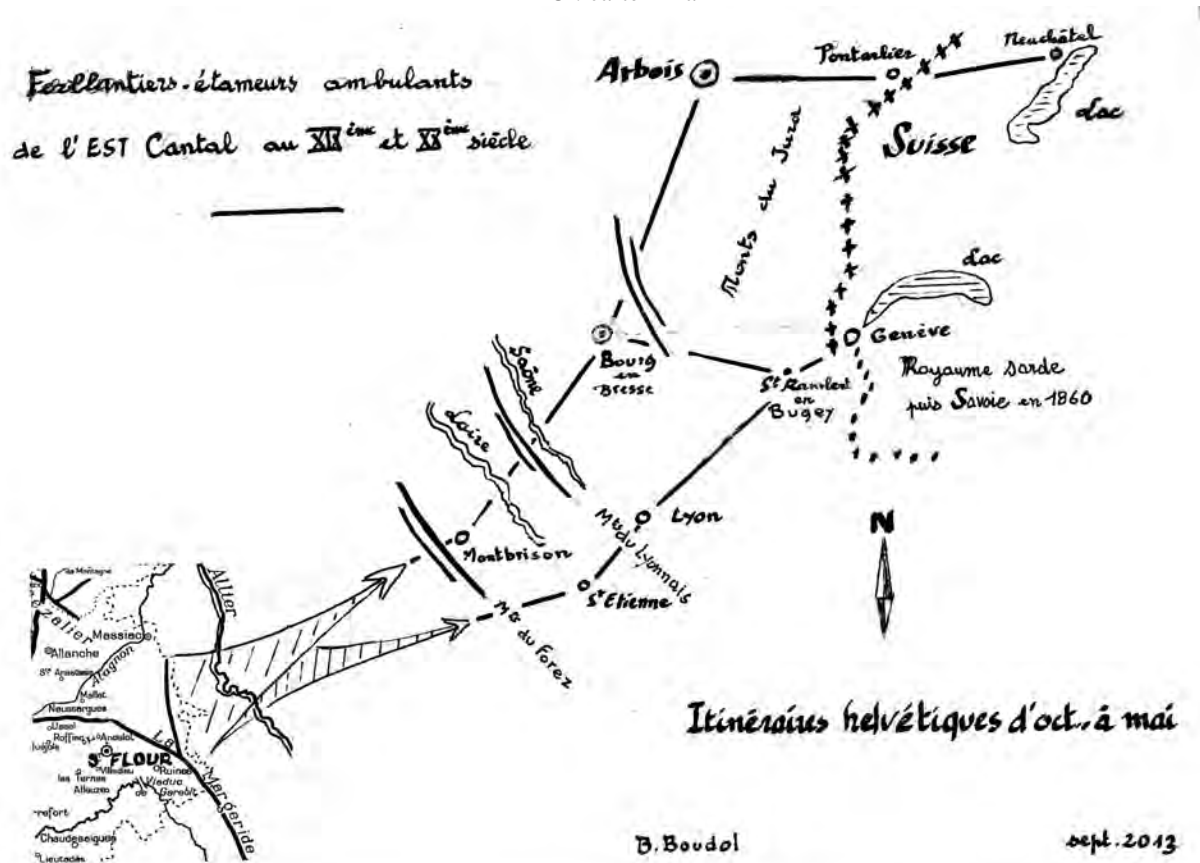


Quant à Soulier du Boucharat (1834 - 1933) qui était considéré comme un *Moussu*, il effectuait un crochet par l'Ardèche pour arriver à Lyon ce qui lui valut de loger à l'Auberge sanglante de Peyrebeilhe ! une fois à Lyon il prenait le train pour arriver en Suisse.

Son beau-fils Magne, époux de sa fille Elise, cumula le métier d'agriculteur et de ferblantier - étameur ambulants et les enfants de ce dernier Jean & Charles se rendirent eux dans le Bugey après la Grande guerre.

Grâce aux informations recueillies il s'est avéré possible de dresser une carte des itinéraires qu'ils parcouraient jusqu'à la Suisse.

Cf. carte infra



Certaines villes constituèrent des plaques tournantes de cette transhumance

Telle la ville d'Arbois (Jura) où naquit le savant Pasteur, puisque dans les archives de l'Octroi<sup>3</sup> de cette ville, il est cité en ... 1832 le passage de

Valette Jean, âgé de... 34 ans, chaudronnier de Vieillespesse,  
Sabatier Pierre, âgé de ... 18 ans, chaudronnier de St Mary le Plain  
qui furent hébergés par un certain Rouvière connu comme logeant habituellement les migrants.

Telle la ville de Montbrison, où subsistaient naguère des commerces : restaurant, chaussures, fromagerie tenus par des descendants de migrants cantaliens qui s'y étaient fixés.

Telles à un degré moindre les villes de Saint Etienne, de Bourg en Bresse et de St Rambert en Bugey.

<sup>3</sup> bureau placé jadis à l'entrée des villes où l'on payait l'impôt sur les marchandises y arrivant





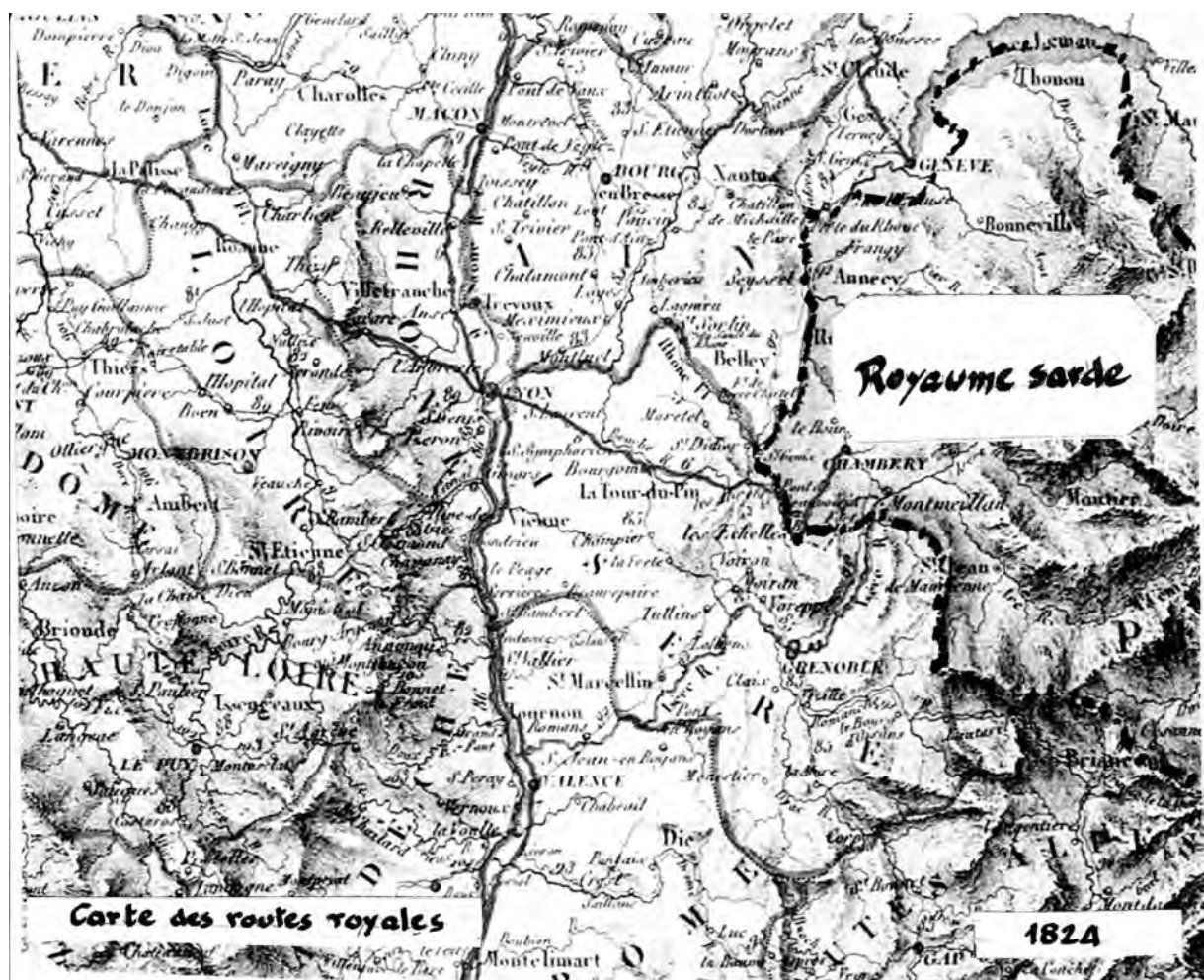
## 14 La région d'arrivée

Ils arrivaient dans la Suisse francophone **entre Genève et Neuchâtel** le long du Jura, et y étaient fort connus.

Au delà de la Saône et du Rhône, ils n'étaient plus dénommés *estamaïres* (patois occitan) mais appelés *magnins* (patois franco-provençal) et ce en Bresse, dans le Jura et en Suisse francophone. Ce mot provenait de l'italien *magnino* car les Piémontais montraient beaucoup d'habileté en ferblanterie et dinanderie (cuivre) et allaient étamer en Savoie - italienne jusqu'en 1860 - et y continuèrent leur activité après l'annexion française.

De ce chef les migrants de l'EST Cantal s'arrêtaient sur l'ancienne frontière sarde c'est à dire le Bugey et Genève.

Cf. carte *infra* datant de ...1824



Certains migrants vinrent avec leurs épouses, il s'en suivit des naissances en terre helvétique tel Baguet Eugène (1878 - 1951) qui naquit dans le canton de Genève où ses parents, originaires de Ferrières St Mary, séjournèrent alors pour leur travail de ferblantier-étameur-chaudronnier.



## 2 Les moyens de transport

Longtemps les trajets s'effectuèrent à **pied** en colportant le matériel : soufflet, meule à aiguiser, fer à souder, baguettes d'étain ..... ou en tirant un *chartou* (petit chariot).

Ils mettaient plusieurs semaines pour rejoindre le territoire helvétique.

Puis l'apparition des **chemins de fer** à St Etienne en ... 1830 en ... 1857 à Massiac , en ... 1858 à Arbois leur permirent d'utiliser le train pour tout ou partie du voyage.

Les plus fortunés empruntaient la **carriole avec le cheval** , et partaient à deux, l'un le *chinaire* (en français chineur) allant dans les hameaux " chiner " c'est-à-dire prendre les casseroles devant être étamées ou réparées, les couteaux à aiguiser, les couverts de fer blanc.... qu'il rapportait le soir ou le lendemain à leurs détenteurs une fois le travail de *l'estamaire* (en français étameur) achevé.



Vers 1900 l'emploi de la **bicyclette** apportée dans la carriole étendit le rayon d'action du *chinaire* lequel pouvait butiner sur une aire plus large depuis le lieu d'arrêt de la carriole.

Enfin après la Grande guerre de '14 - '18 apparurent les **véhicules motorisés** que certains ne manquèrent pas d'utiliser, tel le ferblantier-étameur Magne d'Espozolles qui passa le permis de conduire les motocycles en .. 1923 à Bourg en Bresse.

Cf. document infra



Il devait quelques années plus tard acquérir **une voiture B12 Citroën** au volant de laquelle il périt percuté par un train à un passage à niveau.

Les ferblantiers - étameurs chaudronniers surent donc suivre l'évolution des modes de transport au cours des siècles.



### 3 La sédentarisation

**Besace bien portée vaut mieux que ferme en Bresse** <sup>4</sup>

Sur la route certains remarquèrent qu'ils pouvaient gagner aussi leur vie en se sédentarisant après avoir durant des années " fait la Suisse ".

Tel **Brandon** Etienne (1846 -1932) de Fons qui se fixa vers la quarantaine à **Bourg en Bresse** avec son épouse née Bartaire laquelle tint un commerce d'articles de ménage et d'éclairage

Cf. *infra* facture à en -tête



Tel **Magne Jean** (1897 - 1928) d'Espozolles qui résida à **St Rambert en Bugey** dès la fin de la Grande guerre.

Son frère Charles le rejoignit en ... 1920 à l'âge de.. 15 ans, leur activité connut un fort développement. Charles fut même membre de l'équipe de rugby local...avant que de revenir au pays au début des années trente après l'accident qui coûta la vie à son frère Jean

Ensuite la famille Paillassou du Loubinet succéda à la famille Magne à St Rambert en Bugey vers 1932.



Tel **Soulier** Bertrand de l'Uslade, qui séjourna longtemps à **La Ricamarie** où avec son frère Jacques il tint une activité de ferblanterie - étamage - chaudronnerie et un **commerce** d'articles de ménage & d'éclairage, avant que de se retirer à l'Uslade pour une longue retraite (il vécut 95 ans jusqu'en 1940) en mettant en valeur les terrains agricoles autour de sa propriété acquise dès.... 1892.

Cf. ci -contre

Magasin Soulier

47, rue de la Mulatière  
La Ricamarie (Loire)

en 1900



<sup>4</sup> dicton du XIX<sup>ème</sup> siècle, car les auvergnats ambulants, ferblantiers, cordonniers, marchands de toile ... s'installèrent en terre bressane et tinrent pignon sur rue .Ensuite ... la Grande guerre - en détruisant la rente terrienne par l'inflation - ruina les détenteurs de ferme après ... 1918, corroborant une seconde fois le dicton.



## 4 L'aspect administratif et l'émigration inverse

Bien évidemment les pouvoirs publics restaient attentifs à ces mouvements de pérégrination et les migrants disposaient d'un livret justifiant leur situation.

Ainsi le livret d'ouvrier de Magne Charles qui migra en ... 1920

A l'âge de ...15 ans après les semailles, il partit rejoindre son frère dans la montagne jurassienne appelée Bugey.

cf. la photocopie infra

LIVRET D'OUVRIER	
CONTENANT	
LA LOI DU 22 JUN 1854	
Le Décret du 30 Avril 1865	
LA LOI DU 14 MAI 1861	
LES ARTICLES 153 ET 463 DU CODE PÉNAL	
LA LOI DU 9 AVRIL 1898	
CONCERNANT	
la Responsabilité des accidents dont les ouvriers sont victimes dans leur travail, ainsi que les décrets relatifs à cette loi	
Et le Tableau des Préfectures et Sous-Préfectures classées par département avec leurs distances kilométriques du chef-lieu à Paris	
UNE CARTE DE FRANCE	
DEPARTEMENT <i>Cantal</i>	MAIRIE <i>St Mary le Plain</i>
ARRONDISSEMENT <i>St Flou</i>	<i>de</i>
SÉRIE N°	
Profession: <i>Cotturier</i>	
<i>le 28 octobre 1920</i>	
SIGNALEMENT	Nom: <i>Magne Charles</i>
Age <i>15</i> ans	<i>né le 22 mai 1905</i>
Taille <i>1 m. 66 c.</i>	
Cheveux <i>châtain</i>	
Sourcils <i>noir</i>	
Front <i>large</i>	
Yeux <i>gris</i>	
Nez <i>droit</i>	
Bouche <i> moyenne</i>	Né à <i>St Mary le Plain</i>
Barbe <i>noir</i>	Département <i>Cantal</i>
Menton <i>droit</i>	Demeurant à <i>St Mary le Plain</i>
Visage <i>ovale</i>	Rue <i>Capryelles</i>
Téni <i>noir</i>	n°
Signes particuliers <i>le nez</i>	ayant justifié de son identité et de sa position, a obtenu le présent Livret contenant 10 feuillets cotés

Il est permis de penser que certains migrants - au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle - surent convaincre des **fromagers suisses** - dont ils entretenaient les chaudrons de cuivre - de venir dans le Cantal pour fabriquer du fromage, vu l'abondance de la protection laitière.

Venus dans l'idée de produire du gruyère, ils participèrent en fait au développement fromage de Cantal certains même épousèrent des cantaliennes et firent souche en Auvergne.

Cela donne l'occasion de mentionner un plat local la truffade à base de fromage de Cantal et de pomme de terre.

Cf. dessin infra





## Le métier d'artisan ferblantier-étameur-chaudronnier en... 1950

Oui je la connaissais la malléabilité féminine du cuivre !  
Je connaissais aussi sa splendeur chaude, sa saveur malsaine  
la douceur du bleu-vert de ses oxydes et le bleu vitreux de ses sels

Primo Lévi (la Clef à molette) 1950



u début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les ferblantiers - étameurs ambulants partaient de la région St Mary le Plain et de Vieillespesse chaque année... en octobre, avec la bricole à l'épaule tirant le *chartou* pour se rendre en Suisse à ..... 500 km où leurs talents étaient reconnus et bien rémunérés. Ils revenaient en mai pour se livrer aux travaux des champs, car ils restaient cultivateurs.<sup>5</sup>

Parmi eux Etienne Brandon, agriculteur à Fons hameau de St Mary le Plain en 1846 et dont le père fut garde du roi Charles X, partit de longues années sur les routes françaises et helvétiques avant que de se fixer à Bourg en Bresse avec sa femme, née Barthaire, et son fils Jean né à Fons en 1877.



près la seconde guerre mondiale, tout enfant je connus la chance de passer des heures dans l'atelier de mon grand-père **Jean Brandon**, ferblantier étameur chaudronnier.

cf. photographie ci-contre



Cet atelier qu'il avait hérité de son père était chichement éclairé par une ampoule et non chauffé malgré des carreaux mal jointés, son occupant se contentant, en guise de chauffage, du brasero à coke où il plaçait son fer à souder.

Je pus y observer les gestes de son métier et voir comment il transformait en bouillotte de lit une feuille de cuivre de quinze dixièmes. 1,5 mm Grâce aux quelques explications qu'il me donna alors, il m'est possible de décrire aujourd'hui succinctement le travail du cuivre et son étamage tels qu'ils étaient alors pratiqués.



a feuille de cuivre rendue plus dure par le martelage (écrouissage) ne peut plus être travaillée au marteau elle doit donc être recuite en étant chauffée à ... 800 ° C environ dans une forge à coke, pendant quelques minutes afin de retrouver sa malléabilité.

cf. dessin ci-contre



Son travail de chaudronnier consistait donc à battre et à chauffer, **à battre et à chauffer alternativement.**



es précisions suivantes nous furent apportées par un professionnel<sup>6</sup>

Pour réaliser **la bouillotte de lit** en forme de bouteille, au moyen d'un gabarit en tôle mince il reproduisait au crayon sur une feuille de cuivre de 15 dixièmes (1,5 mm) une forme développée représentant la moitié de la future bouillotte de lit, destinée - après découpage à la cisaille - à être mise en forme manuellement ou RETREINTE avec le **marteau à retreinte** à table carrée.

Après son premier recuit à la forge chauffée au coke ou sur le brasero, il martelait la feuille avec un **maillet de bois** à bords arrondis sur une rondelle épaisse de bois travaillée en creux. Petit à petit selon le processus : chauffe - retreinte - évolution des formes, la demi - bouillotte arrivait à sa forme finale.

<sup>5</sup> Ainsi qu'en témoigne le libellé de l'acte de naissance infra, où Etienne Brandon est porté comme cultivateur

<sup>6</sup> M Toussaint Yves qui obtint le CAP de forge à Reims en 1949 et fut classé le 1<sup>er</sup> de la Marne



Pour achever le travail, la demi-bouillotte était PLANEE sur une forme en acier fixée dans un trou sur l'établi en bois et présentant la forme intérieure de la dite bouillotte et ce grâce **au marteau à planer** en acier à table ronde.

et ainsi mille facettes très agréables à regarder apparaissaient dues à ce martelage périphérique régulier

cf. photographie ci-contre du marteau à planer

Enfin il fallait agir de même pour la seconde moitié, qui par soudure à l'étain donnerait la bouillotte de lit finale

Il ne restait plus qu'à lui fixer un goulot avec un bouchon à visser avec anneau de prise au moyen d'un filetage créé au sommet de la bouillotte permettant de la remplir et de garantir son étanchéité



..... **quelle patience !**



près son achèvement, le récipient par ex :casserole ne pouvait être employé telle quelle pour faire la cuisine, car à la longue le passage de sels de cuivre dans les aliments intoxiquerait les consommateurs. il lui fallait donc **étamer l'intérieur** dudit récipient, et ce selon le processus suivant :

- nettoyage assez rapide de l'intérieur de la casserole au vitriol (acide sulfurique)
- lavage à l'eau,
- préparation de l'acide cuit : acide muriatique (chlorhydrique) + zinc + sel d'ammoniac, mis à chauffer,
- action de l'acide cuit qui enlèvera les sulfates de cuivre (créés par le vitriol)
- chauffage de l'étain pur dans une poêle de fer - pendant que l'acide cuit agit - la température ne devra pas être trop élevée. Pour le savoir l'étameur crachait sur l'étain chaud. Si la salive grésillait doucement ou si au contraire elle sautait en l'air, il déduisait si la température convenait ou pas,
- application de l'étain sur l'intérieur de la casserole pré-chauffée au moyen d'un chiffon en charpie de chanvre dans un mouvement giratoire,
- mise dans un bac d'eau froide aussitôt après, sinon l'étain au lieu de ressortir brillant, resterait terne.

A l'heure où j'écris ces lignes, il me revient la vision du large banc placé sur le trottoir de l'atelier, où le mercredi, jour du marché, il étalait les casseroles étamées et les couverts de fer blanc étamés également, qui brillaient au soleil avant que les villageoises ne viennent, les reprendre après avoir effectué leurs emplettes.



Il exerçait aussi une autre activité celle de **soudeur**, au moyen d'un fer à souder simple, composé d'une masse de cuivre biseauté reliée par une tige métallique à un manche en bois. Les soudures qu'il pratiquait s'effectuant de la manière suivante :

- mise en chauffe du fer dans un brasero au coke,
- décapage de la zone de soudure en passant dessus de l'acide chlorhydrique (ClH) avec un pinceau
- appréciation de la température du fer à souder. Si en frottant le fer sur la pierre ammoniacale il se dégageait des fumées, cela signifiait que la température était trop élevée,
- soudure par contact du fer à souder avec la baguette d'étain - en fait un alliage étain + plomb- celle-ci fondait et créait la soudure, après chaque soudure il fallait passer le fer sur la pierre ammoniacale pour son nettoyage.



**onclusion " la plume chasse l'outil "** était une citation familière de Jean Brandon son métier fut "chassé" en effet En 1955 à l'âge de ... 78 ans il cessa son activité, après lui l'on ne trouva plus d'étameur et les casseroles de cuivre disparurent des cuisines vers 1960 la machinofacture avait remplacé la manu-facture.



Acte de naissance de Jean Brandon à Fons ( St Mary le Plain ) en ...1877



Extrait du registre des actes de Naissances  
de la commune de St Mary le Plain (Cantal)



Le jour mil huit cent quatre-vingt-sept et le six avril  
huit heures du matin devant nous Peiche Pere, maire de la  
commune de St Mary le Plain canton de Mathias (Cantal), est  
comparu Prouton Etienne âgé de trente ans, cultivateur domicilié  
au lieu de Fons en cette commune, lequel nous a présenté un  
enfant du sexe masculin, né hier cinq du présent mois, à neuf  
heures du soir, de lui déclarant et de Barbara Marguerite  
son épouse âgée de vingt trois ans, native domiciliée au  
lieu dit lui de Fons, lequel enfant il a déclaré vouloir  
donner le prénom de Jean. Lesquelles déclarations et  
présentation faites en présence de Berthouy Mathias, âgé  
de cinquante un ans instituteur primaire domicilié au  
lieu et commune de St Mary le Plain et de Buchou  
Claude âgé de trente neuf ans, agriculteur domicilié  
au lieu de Espozolles en cette commune, ont été lues et  
au présent acte le déclarant et les témoins après lecture  
faite. Au registre tout les signatures

*Handwritten signature: A. Buchou*

*Vertical handwritten note:*  
Vu par nous Edouard Gavevelier juge de Peire de  
Canton de Mathias (Cantal) pour legalization de la  
signature de M. Peiche, maire de la commune de  
St Mary le Plain, apposée et cachetée  
Mancie le huit avril 1896.



Pour copie conforme au registre  
St Mary le Plain le 8 avril 1896  
Le Maire  
Peiche



## La chanson de l'étameur

Il faut noter que cette pérégrination saisonnière s'effectuait à l'inverse de celle des maçons de la Creuse, qui eux passaient la mauvaise saison à domicile et partaient au printemps pour se rendre à Paris et y construire maisons et ouvrages d'art.

A partir de là, il parut opportun de présenter la chanson de l'étameur OU *lou canto del estamaire*, en partant de la chanson des maçons de la Creuse, avec un arrangement musical de Mlle P. Burel

Cf. partition *infra*

### *Lou canto del estamaire*

XIX<sup>ème</sup> siècle

Burel

Librement, assez lent



(au tempo, la 2ème fois)



chan-te des chan-sons de tou-tes les ma-niè-res sur les jo-yeux gar-çons, les

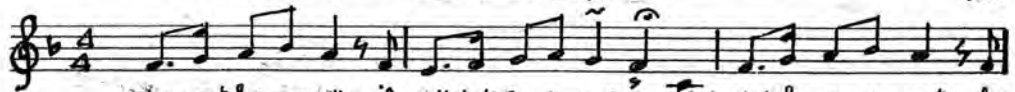


guerres et les ber-gè-res. Pour ne pas de-ve-nir un-très pé-ni-ble-ra-seur

Plus vite



mis! je vais chan-ter les fer-blan-tiers e-ta-meurs



ri-vent les se-mailles ils quit-tent la chan-niè-re Trai-sant les vieux pa-rents les



en-fants et la mè-re l'on voit le dé-sou-pair de la jo-lie ber-gè-ra qui



va dire au re-voir à son bel es-ta-maie-re

Boudol

2013





## Epilogue



**Lou paure mestié d'estamaire  
Noun vaù aquéu di diputa  
Mai fa plus per la soucieta  
Que li grand discours di bramaire**

**Texte illustrant la carte postale de la page ci-contre**

**T**el fut - à notre connaissance- **le périple séculaire** des ferblantiers -étameurs -chaudronniers de l'EST Cantal vers la Suisse, lequel commença vraisemblablement avant la révolution donc dès le **XVIII<sup>ème</sup> siècle** ; en effet le fer blanc ou fer étamé ( fer trempé dans un bain d'étain) fut découvert au **XVI<sup>ème</sup> siècle** en Bohême, au **XVII<sup>ème</sup> siècle**, Colbert créa en Nirvernais la première fabrique avec des ouvriers allemands et de là son usage essaima sur le France.

**I**l s'avère fort probable qu'au **XVIII<sup>ème</sup> siècle** les agriculteurs de l'EST Cantal surent saisir cette activité nouvelle - **indépendante de la corporation des chaudronniers** - et la développèrent en direction de la Suisse donc à l'opposé de l'Espagne destination de la puissante confrérie des chaudronniers d'Aurillac. Cette activité apporta une vitalité économique à cette région auvergnate, puisqu'en .. 1900 une commune comme St Mary le Plain abritait deux écoles l'une au chef-lieu, l'autre à Espezolles et comptait environ ... 800 âmes.

**P**uisse le présent ouvrage, certainement très imparfait, être utile à tous ceux qui voudront bien le consulter et contribuer à ce que ce métier de ferblantier - étameur - chaudronnier ambulant venu du fond des âges ne sombre pas dans l'oubli collectif.

## Un vœu

**Q**u'il soit donc permis de suggérer à l'instar d'un syndicat du département du Nord de lancer l'opération

**Recherche sur un savoir oublié  
par le truchement d'un stagiaire étudiant en Ethnologie**

Ce stagiaire devrait aller à la rencontre des personnes âgées soit à domicile soit dans des structures afin de réaliser des enquêtes sur les **ferblantiers-étameurs-chaudronniers ambulants de l'EST Cantal**

Il réaliserait des entretiens et les retranscrirait en y joignant des documents éventuellement remis lors desdits entretiens, dans le dessein de participer à la rédaction d'une publication sur ce sujet.





Carte postale Latour Estamaire en train de souder 1900



